



Audencia



# Règlement du concours national

---

*Post-Bac*

*Double diplôme politiques publiques  
et management des organisations*

MULTICOMPÉTENCES 2024/25



## Sommaire

<b>Présentation générale .....</b>	<b>3</b>
<b>Inscription au concours .....</b>	<b>4</b>
Conditions d'éligibilité .....	4
Modalités d'inscription.....	4
<b>Calendrier du concours .....</b>	<b>7</b>
<b>Les épreuves du concours.....</b>	<b>8</b>
Coefficients.....	8
Nature des épreuves.....	9
Déroulement des épreuves .....	10
Cas de force majeure .....	10
<b>Communication des résultats - Admission.....</b>	<b>11</b>
Jury d'admission.....	11
Communication des notes et réclamations .....	11
Communication des résultats.....	11
Report d'admission.....	11
Phase complémentaire d'admission.....	11



## Présentation générale

Le présent règlement s'applique à l'admission en première année du double diplôme Politiques Publiques & Management des Organisations, formation conjointe à Audencia et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, valant grade Master en 5 ans. Le double diplôme Politiques Publiques & Management des Organisations est une formation post-bac ouverte aux candidats en cours d'obtention ou titulaires du baccalauréat français. Le programme est dispensé dans les 2 établissements : Audencia Campus Paris à Saint-Ouen, et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye à Saint-Germain-en-Laye. Dès son inscription, le candidat s'engage à respecter strictement toutes les instructions figurant dans ce règlement. Tout manquement au règlement pourra entraîner des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours.

- Un concours d'entrée en première année est organisé en 2025.
- Plusieurs dates au choix pour le passage des épreuves orales.
- Le concours comporte une phase d'admissibilité. Le dossier du candidat dans lequel figure des notes académiques précises est étudié. À la suite de cette phase d'admissibilité, le candidat admissible passe des épreuves orales. L'admission est prononcée après le passage des épreuves orales.
- Les résultats d'admissibilité sont communiqués par mail et les résultats d'admission seront publiés via la plateforme Parcoursup selon le calendrier prédéfini.

Audencia et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye placent au cœur de leur politique sociale la lutte contre toute forme de discrimination liée à l'âge, au sexe, à l'origine, à un handicap ou à toute autre caractéristique personnelle, et favorisent l'intégration des apprenants quelle que soit leur situation. Les deux établissements s'engagent notamment à répondre aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap sur l'ensemble de leurs campus et à proposer un aménagement adapté de leurs formations.

Le candidat peut contacter Audencia et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, en toute confidentialité pour trouver ensemble une solution personnalisée.

**[admission.ppmo@sciencespo-saintgermain.fr](mailto:admission.ppmo@sciencespo-saintgermain.fr)**

**[concours.ppmo@audencia.com](mailto:concours.ppmo@audencia.com)**

# Inscription au concours

## Conditions d'éligibilité

- Le concours est ouvert aux candidats français et étrangers. L'accès en 1<sup>ère</sup> année est réservé aux candidats ayant obtenu leur baccalauréat l'année de l'inscription au concours ou l'année précédente. L'admission est soumise à l'obtention du baccalauréat.  
Il appartient au candidat de vérifier l'éligibilité de son diplôme avant d'entamer sa démarche d'inscription au concours, et de s'assurer que le niveau de son diplôme lui permet de postuler au concours.
- En cas de doute, il est invité à interroger par voie électronique le secrétariat du concours ([concours.ppmo@audencia.com](mailto:concours.ppmo@audencia.com)) en fournissant tous les éléments nécessaires à l'appréciation : nom et coordonnées de l'établissement d'enseignement, cursus suivi, filière, URL de présentation de la formation, et tout autre élément d'information jugé utile pour présenter la formation suivie et le diplôme ou titre qu'elle permet d'obtenir.
- Le candidat doit être en situation régulière au regard de la loi n°97-1019 du 28-10-1997 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (auprès de la mairie de leur domicile) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté – JDC.
- Le candidat boursier et « Pupille de la Nation » bénéficie d'une réduction des frais de candidature au concours sur présentation de justificatifs.

## Modalités d'inscription

L'inscription est soumise à deux étapes :

Les candidats s'inscrivent via la plateforme nationale Parcoursup et selon les modalités indiquées sur cette dernière, conformément au Code de l'éducation, notamment l'article D.612-1-2 relatif au calendrier de la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Une fois leur dossier complet et validé, les candidats recevront un email du service Concours d'Audencia pour se connecter sur le portail [candidat.audencia.com](http://candidat.audencia.com).

Le candidat doit s'assurer d'avoir sélectionné « Double Diplôme Politiques Publiques & Management des Organisations ».

Le manquement à l'une de ces étapes annule la candidature.

**IMPORTANT :** Le candidat doit impérativement respecter la procédure d'inscription comme suit :



1

## INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME PARCOURSUP ET SÉLECTION DU VOEU DU 15 JANVIER AU 13 MARS 2025

### INSCRIPTION

Le candidat sélectionne sur Parcoursup «Audencia» ou «Sciences Po Saint-Germain-en-Laye» dans la rubrique «formations/ rechercher une formation» puis «Sciences Po Saint-Germain-en-Laye - Audencia Double Diplôme - Grade Master - Spécialité Politiques Publiques et Management des Organisations (PPMO)», ce qui représente 1 vœu.

2

## CONFIRMATION DU VOEU ET PAIEMENT DES FRAIS DE CONCOURS SUR PARCOURSUP DU 14 MARS AU 2 AVRIL 2025

### FRAIS DE CONCOURS

Le candidat paie les frais de candidature au concours.

**70 € / 20 € pour les boursiers d'État ou pupilles de la nation**

L'inscription définitive au concours est subordonnée au règlement complet des frais de candidature.

Après le délai de rétractation légal de 14 jours, les frais de candidature restent acquis même en cas de renonciation ou démission préalable aux épreuves du concours.

Les candidats boursiers devront fournir une photocopie de la décision nominative d'attribution d'une bourse pour l'année scolaire 2024/2025, **délivrée par le rectorat ou par le CROUS.**

### CONFIRMATION DES VOEUX

Le candidat confirme son vœu, et complète son dossier Parcoursup.

Il devra apporter une attention particulière à la partie : « activités et centres d'intérêt ».

Ces éléments du dossier seront à la disposition du jury pour le passage de l'épreuve orale d'entretien. Le jury pourra s'en servir pour engager la discussion, mieux connaître la personnalité du candidat et son intérêt pour la formation. Il convient donc de remplir correctement ces éléments.

Pour les étudiants boursiers ou pupille de la nation, une copie de la décision nominative d'attribution d'une bourse ou du justificatif de statut de pupille de la nation sera à téléverser sur le dossier Parcoursup.

Les étudiants disposant d'aménagement spécifique ou de la mesure « tiers-temps supplémentaire » pour le passage des épreuves orales devront impérativement adresser leur justificatif par mail au service concours (concours.ppmo@audencia.com) accompagné du bordereau d'envoi téléchargeable sur Parcoursup, et ce avant la fin de la procédure Parcoursup. Ce justificatif peut-être :

- un certificat médical délivré par la MDPH ou par un médecin agréé par la CDAPH;
- un arrêté de décision et/ou avis médical délivré par le service de médecine préventive de l'établissement auquel est inscrit le candidat ;
- une notification de mesures d'aménagement délivrée par le rectorat.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas d'erreur de déclaration, le candidat s'expose à des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours présenté et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission.

**La candidature Parcoursup ne pourra être validée si un élément manque au dossier.**

Si le candidat est admissible, ces éléments du dossier seront mis à la disposition du jury pour le passage des épreuves orales.



3

### **CHOIX D'1/2 JOURNÉE D'ORAL POUR LES CANDIDATS ADMISSIBLES A PARTIR DU JOUR DES RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ & JUSQU'À UNE SEMAINE AVANT LA DATE DE PASSAGE DES ORAUX**

#### **S'INSCRIRE À UNE ½ JOURNÉE D'ORAL**

Suite à l'examen des dossiers de candidature, le jury d'admissibilité communiquera les résultats à partir du 14 avril 2025 aux candidats retenus pour les épreuves orales. Le candidat admissible reçoit un email du service Concours, lui donnant accès aux choix des sessions d'oral sur le portail **candidat.audencia.com**.

Les épreuves orales se déroulent à distance via Teams, sur une ½ journée (matin ou après-midi). Le candidat choisit une date d'épreuves parmi celles proposées et ce au plus tard le 21 avril 2025.

**Le nombre de places par session étant limité, seules les sessions encore disponibles au moment de l'accès à la plateforme s'afficheront. Il appartient au candidat de s'inscrire dès que possible sur l'une des sessions proposées.**

4

#### **ACCÈS À LA CONVOCATION SUR LE PORTAIL AUDENCIA**

Le candidat admissible aux oraux doit télécharger la convocation qui est mise à sa disposition dans son dossier en ligne sur le portail Audencia. Elle sera accessible dès lors que le service concours aura validé le choix de date du candidat.

**Aucune convocation ne sera disponible, tant que le candidat n'a pas confirmé son choix de session sur le portail Audencia.**

Il doit l'imprimer ou la télécharger sur son téléphone portable afin de la présenter le jour des épreuves orales.

Il est de sa responsabilité de vérifier la conformité des informations figurant sur la convocation (nom du concours et date).

En cas de force majeure, une épreuve pourra être reprogrammée à bref délai, y compris à des dates différentes de la convocation d'origine. Le candidat doit prendre toutes dispositions pour répondre sans délai à une éventuelle nouvelle convocation.

#### **VÉRIFICATION D'IDENTITÉ**

Le candidat doit pouvoir justifier de son identité au début des épreuves et à tout moment lors des épreuves orales, à l'aide d'une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie récente (carte nationale d'identité, passeport, ou permis de conduire).

Attention, la prorogation de 5 ans de la validité de la carte d'identité ne s'applique pas si la carte d'identité a été émise lorsque le jeune était mineur. La copie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.





## Calendrier du concours

Étapes	Date	Plateforme
Inscription sur Parcoursup	15 janvier au 13 mars 2025	Parcoursup
Finalisation du dossier de candidature, paiement des frais de concours et confirmation du vœu sur Parcoursup	Au plus tard le 2 avril 2025	Parcoursup
Résultats d'admissibilité par mail via Audencia	14 avril 2025	Audencia
Choix d'un créneau d'oral pour les candidats admissibles - S'inscrire à une session de concours	Du 14 avril au 21 avril 2025	Audencia
Passage des épreuves orales	Distanciel : 28 avril après-midi, 29 et 30 avril 2025	Audencia
Résultats d'admission via Parcoursup	A partir du 2 juin 2025	Parcoursup

### RESPECT DU CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Pour que l'inscription du candidat soit validée et qu'il soit autorisé à concourir, le respect du calendrier de Parcoursup et des épreuves orales du concours est impératif.

### RAPPELS IMPORTANTS

La messagerie électronique constitue le moyen privilégié du service Concours-Admissions pour l'information du candidat. Le candidat doit disposer d'une adresse e-mail personnelle et valide depuis l'inscription sur Parcoursup et sur le portail Audencia jusqu'aux résultats d'admission. Il doit consulter fréquemment sa messagerie (et le dossier Spam), des informations confidentielles et urgentes pouvant être envoyées à cette adresse.

### MISE À JOUR DES COORDONNÉES ET IMPÉRATIF DE VIGILANCE

Le candidat doit veiller à ce que ses coordonnées soient bien à jour sur Parcoursup et tenir informé le service concours des mises à jour de ses coordonnées (adresse postale, adresse email, n° de téléphone...) pendant toute la durée du concours.



© Luc Marciano

## Les épreuves du concours

Le concours comprend une étude de dossier en phase d'admissibilité, puis deux épreuves orales. Les épreuves orales ont lieu sur une ½ journée.

### Coefficients

<i>Étude de dossier</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Durée</i>
<i>Notes de français au baccalauréat</i>	4	
<i>Notes en anglais de première et terminale (1<sup>er</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre)</i>	2	
<i>Notes en histoire-géographie de première et terminale (1<sup>er</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre)</i>	2	
<i>Notes de première et terminale des spécialités conservées en terminale (1<sup>er</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre)</i>	4	
<i>Épreuves orales</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Durée</i>
<i>Entretien de motivation et d'histoire</i>	10	30 Minutes
<i>Entretien d'anglais</i>	3	15 Minutes
<b>Total</b>	<b>25</b>	



## Nature des épreuves

### ÉTUDE DE DOSSIER

L'étude de dossier comporte 4 parties :

- Les notes obtenues au baccalauréat de français, écrit et oral
- Les notes d'anglais de Première et le 1<sup>er</sup> trimestre ou semestre de Terminale
- Les notes d'histoire-géographie de Première et le 1<sup>er</sup> trimestre ou semestre de Terminale
- Les notes des deux spécialités suivies en classe de première et conservées en terminale, figurant dans les bulletins de Première et Terminale.

Si un des éléments du dossier est manquant, sans justificatif du candidat, le dossier ne pourra être évalué. Le candidat est invité à contacter le service Concours ([concours.ppmo@audencia.com](mailto:concours.ppmo@audencia.com)) au plus vite s'il rencontre des difficultés à obtenir ses pièces.

Les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat sont évalués sur les mêmes critères que les candidats inscrits en Terminale.

En cas de redoublement, seuls les relevés de notes de l'année validée seront étudiés.

### ÉPREUVE ORALE D'ANGLAIS

Pendant 15 minutes, le candidat se présentera devant un examinateur d'anglais. Le jury pourra poser des questions d'ordre général et/ou en lien avec ses activités scolaires et extra-scolaires. **L'examineur prend soin d'évaluer :**

- la bonne compréhension orale
- la qualité de l'expression, son aisance à l'oral
- la qualité du vocabulaire utilisé et le respect des règles de grammaire

### ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN D'HISTOIRE ET DE MOTIVATION

L'épreuve orale d'entretien d'histoire et de motivation est menée conjointement par un professeur ou administratif d'Audencia pour la partie motivation et par un professeur d'histoire de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Elle se déroule comme suit :

- **1<sup>er</sup> temps** : un oral d'histoire (15mn) portant sur le programme de terminale générale (tronc commun) : « Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours », à l'exception du Thème 4 « Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits ». Le candidat devra montrer son aptitude à commenter un document historique en le caractérisant (nature, auteur, thème) et en le replaçant dans son contexte. Il est attendu de sa part une capacité à relever des informations pertinentes, à mobiliser des connaissances historiques et à donner une interprétation du document en portant un regard critique. En amont, le candidat disposera de 5 minutes pour prendre connaissance du document sous la surveillance du jury, avant de le présenter pendant 5 minutes et répondre à des questions pendant 10 minutes.
- **2<sup>e</sup> temps** : un entretien de motivation (15mn) avec pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat en termes d'organisation, de capacité de travail, de centres d'intérêt avec la formation envisagée. Durant ce moment d'échange, le candidat pourra évoquer les activités extra-scolaires porteuses de compétences, ou poser des questions sur la formation, son contenu, ses débouchés.



## Déroulement des épreuves

Le candidat est sollicité sur une ½ journée. Il doit se rendre disponible sur la totalité de la ½ journée. Les horaires de passage des épreuves lui seront communiqués le jour même après l'émargement.

### DÉROULEMENT DES ÉPREUVES EN DISTANCIEL

Le candidat doit s'assurer d'avoir à sa disposition un ordinateur connecté, un microphone et une caméra. Des tests techniques pourront être organisés en amont de l'épreuve, pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

Le service Concours prendra contact avec le candidat quelques jours avant la date de l'épreuve pour communiquer le lien de connexion et les modalités techniques. Les épreuves se dérouleront via Teams.

### RETARD

Le candidat doit impérativement se connecter à l'heure et sur le lien Teams communiqué.

En cas de retard ou de défaillance technique du côté du candidat (image, son ou connexion) et en fonction de la situation, la responsable du concours évaluera les possibilités de reprogrammation du créneau du candidat, dans la limite des capacités d'accueil et d'organisation de l'établissement. Si aucune solution n'est possible, le candidat sera considéré comme absent à ses épreuves orales et donc éliminé du concours.

### ABSENCES

Le candidat qui, même indépendamment de sa volonté, est absent à l'une des épreuves, sera éliminé du concours.

## Cas de force majeure

### MODIFICATION DES ÉPREUVES, DATES ET MODALITÉS DE CONCOURS

En cas de cas de force majeure, tels qu'une catastrophe naturelle, un incendie, un incident météorologique, une épidémie, une pandémie, une urgence nationale, un acte de gouvernement, des actes de guerre ou de terrorisme, un cyber-incident, ou de survenance, de persistance ou de retour d'une épidémie telle que le Covid-19 ou de tout autre phénomène épidémique ou pandémique de nature similaire et/ou de mesures légales ou administratives obligatoires prises dans le cadre d'une telle crise, ou toute autre raison indépendante de la volonté d'Audencia et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, Audencia et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye se réservent le droit de modifier les modalités du concours. En conséquence, le calendrier, les épreuves et les modalités de passage des épreuves pourraient évoluer. Si une telle mesure devait être prise, les candidats seraient avertis dans les meilleurs délais.



# Communication des résultats - Admission

## Jury d'admission

Le jury d'admission est composé à parts égales des membres des équipes pédagogiques des deux écoles.

Le jury d'admission délibère à l'issue des épreuves orales. Le jury d'admission se réunit et détermine la liste des candidats classés sans ex-aequo. S'il y a des ex-aequo, pour départager les candidats, seront pris en compte dans l'ordre : la note à l'entretien d'histoire et de motivation, puis la note de l'étude de dossier, puis la note à l'oral d'anglais.

La liste des candidats classés est transmise à la plateforme Parcoursup pour le 21 mai 2025.

Parcoursup peut procéder à la modification de cette liste, notamment au regard du pourcentage minimal de bacheliers bénéficiaires d'une bourse nationale du second degré parmi ces candidats.

L'admission est soumise à l'obtention du baccalauréat. Le candidat doit présenter la preuve de l'obtention de son diplôme au cours de l'été, et au plus tard le jour de la rentrée académique.

## Communication des notes et réclamations

Le jury étant souverain, les réclamations ne peuvent porter que sur d'éventuelles erreurs de report de notes. En conséquence, les demandes de révision de notes ne sont pas admises.

Toutes les notes du candidat lui seront communiquées par email. Le candidat doit prendre connaissance sans délai de ses notes.

Toute réclamation doit être formulée par écrit et adressée dans les 10 jours ouvrés qui suivent la communication des notes par email : [concours.ppmo@audencia.com](mailto:concours.ppmo@audencia.com).

## Communication des résultats

Le candidat est informé de son admission par le biais de la plateforme Parcoursup à partir du 2 juin 2025. En parallèle, le candidat recevra les notes obtenues dans chaque épreuve par mail.

## Confirmation d'inscription

Après avoir reçu confirmation de son admission, et avoir accepté définitivement le vœu sur Parcoursup, le candidat doit effectuer son inscription administrative et s'acquitter du versement de 900 euros, comme acompte sur les frais de scolarité auprès d'Audencia, dans les 7 jours suivants la réponse définitive du candidat.

Au-delà du délai légal de rétractation de 14 jours, aucun remboursement de ces 900€ ne sera effectué sauf en cas d'échec au baccalauréat.

En cas de non-obtention de son diplôme, le candidat doit en informer le service du Concours dans les plus brefs délais.

Les formalités d'inscription administrative sont propres à chaque école. Dans un premier temps, le candidat doit suivre les instructions laissées à son attention par Audencia sur le portail candidat.audencia.com, ou, à défaut, la contacter dans les plus brefs délais. Cette phase sera complétée dans un second temps par une inscription administrative à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

## Report d'admission

Les résultats d'admission ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle les épreuves ont été organisées.

Un report d'admission d'un an, renouvelable une seule fois, peut être accordé conjointement par les directions des deux établissements, sur demande justifiée et motivée du candidat.

Les trois conditions de report d'intégration d'un candidat admis sont :

- L'obtention du baccalauréat l'année du concours
- Le versement de l'acompte de 900 euros l'année du concours
- L'accord de la direction de l'école

Toute personne ayant bénéficié d'un report d'admission doit confirmer son intention d'intégrer le programme à la rentrée suivante, au plus tard trois mois avant la date de cette rentrée.

## Phase complémentaire d'admission

En cas de vacances de places à l'issue de la procédure d'admission principale sur Parcoursup, une phase complémentaire sera déclenchée sur Parcoursup.

Cette phase recouvre un entretien de motivation et une épreuve sur dossier intégrant les notes :

du bac de français écrit et oral, d'anglais bulletins 1<sup>re</sup> et Terminale, d'Histoire-Géographie bulletins 1<sup>re</sup> et Terminale, des deux spécialités de terminale bulletins 1<sup>re</sup> et Terminale

Les appréciations des professeurs et le rang dans la classe sont pris en compte.



## Contact

**Service Concours Audencia**  
**[concours.ppmo@audencia.com](mailto:concours.ppmo@audencia.com)**  
**02 40 44 90 23**



**Campus Paris Saint-Ouen**  
Passage Colisée  
93400 Saint-Ouen-sur-Seine  
**[audencia.com](http://audencia.com)**



**Sciences Po Saint-Germain-en-Laye**  
5 rue Pasteur 78100 Saint-Germain-en-Laye  
Tel : +33 (0)1 30 87 47 83  
**[sciencespo-saintgermainenlaye.fr](http://sciencespo-saintgermainenlaye.fr)**  
**[admission.ppmo@sciencespo-saintgermain.fr](mailto:admission.ppmo@sciencespo-saintgermain.fr)**